

# FOURRAGES - MIEUX

Rue du Carmel 1, 6900 Marloie

Tél. : +32 61 21 08 20

fax : +32 61 21 08 40

info@fourragesmieux.be

juin – septembre 2009 – n°2

## Fourrages-news

### Sommaire

- 012. Pâturage mixte ovins-bovins ;
- 013. Le séchage du foin en grange
- 014. Les conservateurs d'ensilage
- 015. Le contrôle des populations indésirables de rumex, chardons et orties dans les prairies permanentes
- 016. L'accès du bétail aux cours d'eau
- 017. La vie des mares de nos campagnes
- 018. Logiciel dégâts de gibiers : les prix
- 019. Logiciel dégâts de gibiers : les prix en agriculture biologique
- 020. Les principales maladies foliaires des graminées
- 021. Le désherbage des rumex à l'arrière saison



Fourrages-news est réalisé par l'asbl Fourrages Mieux. Cette newsletter gratuite est distribuée par mail.

Elle est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

Les articles qui sont résumés ci-après sont choisis parmi les lectures de l'équipe de Fourrages Mieux et de ses partenaires. Vous pouvez aussi nous renseigner vos lecture via mail à l'adresse mentionnée plus haut.

Avec le soutien du Service public de Wallonie, Direction du Développement et de la Vulgarisation (D GARNE) et de la Province de Luxembourg



**Article 012****Pâturage mixte ovins-bovins**

De 2004 à 2008, la Section Systèmes agricoles de Libramont (CRA-W) a mis en place une série d'essai dans le but de promouvoir l'intégration des ovins dans l'élevage bovin. Les moutons seraient utilisés pour une meilleure gestion des prairies pâturées.

L'objectif de cette étude subventionnée par la Région wallonne était de mettre en évidence l'intérêt de cette association et de développer des schémas de pâturage permettant de concilier « bonnes performances zootechniques » et « bonne exploitation de la pâture ».

Les possibilités de pâturage bovins-ovins ont été définies comme suit :

- Mixte simultané continu
- Mixte simultané tournant
- Mixte alterné
- Séparé

Au vu des résultats obtenus, l'association des ovins et des bovins au pâturage semble tout à fait compatible avec de bonnes performances animales et une gestion optimale des prairies, notamment dans la gestion des refus. On peut également noter l'intérêt de l'association pour une meilleure gestion du parasitisme gastro-intestinal, les ovins nettoyant les prairies des parasites bovins et inversement.

**Références :**

C. Delmotte, P. Vandiest,  
E. Winance, V.  
Decruyenaere. 2009  
L'élevage ovin viande en  
Wallonie – Brochure  
DGARNE

**Article disponible :**

DGARNE, Avenue des champs  
Elysées 12, 5900 Ciney  
[Charles.delmotte@spw.wallonie.be](mailto:Charles.delmotte@spw.wallonie.be)

Fourrages-news est disponible  
sur demande à l'adresse mail  
[info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et  
sur notre site Internet :  
[www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

## Article 013

## Le séchage du foin en grange

Le séchage en grange repose sur la récolte d'un fourrage préfané dont le séchage se poursuit en grange par ventilation d'air chaud. Cette technique ancienne s'est perfectionnée au cours du temps et depuis quelques années fait de plus en plus d'adeptes dans toutes les régions d'élevage de France.

C'est une technique permettant de maximiser la valeur alimentaire du foin.

Au niveau de la prairie, le choix des espèces et des variétés aura un impact important sur la facilité de séchage. Des espèces comme les dactyles, les fétuques, les fléoles, les luzernes et les trèfles blancs sont assez faciles à sécher. Les variétés tétraploïdes de ray-grass et de trèfle violet ne seront pas du tout recommandées.

Au niveau de la récolte, on peut engranger que de petits ou moyens volumes à la fois. Cela demande donc une organisation de chantier très différente des schémas que nous connaissons. Il est parfois nécessaire de faucher des petites surfaces tous les jours pendant plusieurs jours. Pour manipuler ces volumes d'herbe humide afin de les disposer dans les cellules de séchage, et les décompacter en sortie de l'autochargeuse, un outil d'engrangement est indispensable. Dans la majorité des cas, les agriculteurs utilisent une griffe à fourrage avec un bras télescopique.

D'une manière générale, cette technique de récolte offre une grande souplesse dans la gestion des prairies.

La mise en place d'un séchoir à foin constitue un investissement important en bâtiment (cellules de séchage, sous-toiture...) et en matériel (griffe, autochargeuse, ventilateurs...).

On ne peut être que convaincu par les avantages de ce système que ce soit au niveau de la valorisation de l'herbe et des légumineuses ou au niveau de l'autosuffisance des exploitations. Cependant, des questions subsistent toujours quant à l'application de cette technique chez nous.

**Références :**

D. Knoden. 2009  
Le séchage du foin en grange

**Article disponible :**

[www.fourragesmieux.be/prairies/exploitation/fauche](http://www.fourragesmieux.be/prairies/exploitation/fauche)

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

**Article 014****Les conservateurs d'ensilage**

La réussite d'un ensilage d'herbe dépend de nombreux facteurs, maîtrisables (stade de coupe, hauteur de coupe, longueur de hachage des brins, tassement du silo...) ou non (météo) par l'agriculteur. Lorsque les conditions d'une bonne conservation ne sont pas réunies, il existe des additifs qui peuvent, s'ils sont bien utilisés, favoriser cette conservation : ce sont les conservateurs d'ensilage.

L'emploi de ceux-ci se justifie uniquement dans certaines circonstances :

- un fourrage dont le taux de matière sèche est insuffisant (fourrage vert) ;
- un fourrage trop sec (> 45 % MS) ;
- un fourrage dont la teneur en cellulose est trop élevée (> 25 % de la MS), signe d'un stade avancé des plantes fourragères ;
- des teneurs en cendres trop élevées.

Il existe différents types de conservateurs que l'on peut classer en deux grandes catégories. Les conservateurs chimiques qui contiennent soit des acides organiques ou soit des sels de ces acides. On retrouve l'acide formique et ses dérivés ainsi que l'acide propionique et ses dérivés qui eux sont reconnus pour leurs propriétés fongiques et anti-moisissures. Les acides sont indiqués pour améliorer la conservation d'espèces pauvres en sucres. Les sels sont un peu plus lents à agir car ils doivent d'abord se transformer en acides au contact de l'humidité des fourrages. Les conservateurs biologiques quant à eux, sont des ferments lactiques sélectionnés qui vont produire rapidement de l'acide lactique à partir des sucres disponibles dans le fourrage. Ils sont préconisés pour les fourrages riches en sucres. L'ajout de mélasse au fourrage ensilé peut compenser le manque de sucres disponibles. Les ferments sont parfois additionnés d'enzymes qui améliorent leur efficacité

Il faut rappeler que les conservateurs ne sont pas de produits miracles et ne compensent pas un produit de mauvaise qualité ou une mauvaise technique d'ensilage. Le prix des conservateurs est également à prendre en compte.

**Références :**

Service Technico-économique de l'AWE, avril 2009.

**Article disponible :**

Wallonie Elevages, n°4 avril 2009, pp 21-23.

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

**Article 015****Le contrôle des populations indésirables de rumex, chardons et orties dans les prairies permanentes**

En Région wallonne, l'intensification de la production fourragère à favoriser un certain nombre d'espèces (ray-grass anglais, trèfle blanc, fléole...) brisant par la même occasion l'équilibre naturel qui s'était établi entre les plantes prairiales initiales. Dans le même temps, certaines adventices ont pu proliférer, c'est le cas des rumex, des chardons et des orties. Ainsi une enquête réalisée auprès des agriculteurs de Wallonie révèle que 58 % des agriculteurs sont confrontés à des problèmes récurrents avec le rumex.

Ce livret de l'agriculture n°17, publié par la DGA (aujourd'hui DGARNE) du ministère de la Région wallonne, détaille les grandes caractéristiques biologiques des rumex, chardons et orties.

Il donne ensuite un ensemble de techniques de prévention et de luttes mécaniques ou biologiques.

Enfin, si les techniques citées ci-dessus ont été insuffisantes ou inefficaces, le désherbage chimique, en plein ou localisé, est alors envisagé pour lutter contre ces adventices. Les différents produits agréés en Belgique et efficaces sont présentés, de même que des schémas de désherbage en fonction du type de prairie.

Ce livret est une petite synthèse des connaissances acquises sur ces adventices mais surtout un outil pratique pour les agriculteurs désireux de lutter efficacement contre ces plantes.

**Références :**

S. Crémer, D. Knoden, D. Stilmant et P. Luxen. 2009. Le contrôle des populations indésirables de rumex, chardons et orties dans les prairies permanentes. Les Livrets de l'Agriculture n°17.

**Article disponible :**

[www.fourragesmieux.be/prairies/desherbage](http://www.fourragesmieux.be/prairies/desherbage)

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)



**Article 016****L'accès du bétail aux cours d'eau**

L'accès à l'eau pour le bétail est une priorité absolue. Cependant, l'accès direct au cours d'eau étant fortement réglementé, et ce pour de nombreuses raisons hygiéniques et environnementales, des solutions ont du être mise en place afin de permettre l'abreuvement des troupeaux dans des conditions raisonnables.

Ce numéro des « Livrets de l'Agriculture », une publication de la Région wallonne, fait la synthèse des techniques permettant d'abreuver le bétail sans le laisser accéder directement au cours d'eau. Cela va des systèmes gravitaires au système éolien en passant par la pompe à museau ou les systèmes à panneaux photovoltaïques.

Les aménagements annexes, notamment les passages pour le bétail, sont également présentés.

Enfin, la dernière partie du livret donne un aperçu de la réglementation en vigueur au moment de la rédaction.

**Références :**

L. De Vos et P. Petitfrère.  
2008. L'accès du bétail  
aux cours d'eau.  
Les Livrets de  
l'Agriculture n°16.

**Article disponible :**

<http://agriculture.wallonie.be/>  
Monde académique et scientifique  
/ bibliothèque/ Publications

Fourrages-news est disponible  
sur demande à l'adresse mail  
[info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et  
sur notre site Internet :  
[www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

**Article 017****La vie des mares de nos campagnes**

Les mares sont intimement liées aux campagnes et à l'activité agricole mais elles sont cependant en forte régression depuis quelques décennies. Foisonnantes de vie, elles peuvent être le nœud d'un réseau écologique complexe.

Ce numéro de la collection « Agrinature », très richement illustré, vise à mieux faire connaître les mares des campagnes wallonnes. Ainsi le lecteur pourra découvrir les habitants, parfois insolites, de ces points d'eau.

Une partie de ce document est consacrée à la présentation des mares caractéristiques de plusieurs régions. On sait ainsi qu'elles peuvent présenter des visages, des origines et des usages assez différents.

D'importants aspects techniques (interviews d'agriculteurs et présentation des méthodes agro-environnementales) sont également présentés à la fin de l'ouvrage.

**Références :**

E. Graitson, K. Morelle et N. Feremans. 2009. La vie des mares de nos campagnes. SPW - Agrinature n°4.

**Article disponible :**

<http://agriculture.wallonie.be/>  
Monde académique et scientifique / bibliothèque/ Publications

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)





## Article 019

### Logiciel dégâts de gibiers : les prix en agriculture biologique

Suite de l'article 007.

Les prix TVAC ci-dessous ont été acceptés par toutes les parties, et ce pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 28 février 2010.

#### Références :

J. Widar et P. Luxen, 2009. Logiciel dégâts de gibiers : les prix.

#### Article disponible :

<http://www.fourragesmieux.be>  
Gagnages et dégâts de gibier

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

#### Productions agricoles biologiques

##### Cultures fourragères

- prairies permanentes et jachères : 117 €/t MS
- prairies temporaires (minimum 30 % de légumineuses) : 152 €/t MS
- maïs ensilage : 136 €/t MS

##### Céréales

- épeautre : 175 €/t
- escourgeon : 205 €/t
- froment fourrager : 213 €/t
- froment panifiable : 220 €/t
- orge de printemps : 203 €/t
- orge de brasserie : 230 €/t
- seigle : 182 €/t
- triticale : 217 €/t
- méteil : 203 €/t
- avoine : 178 €/t
- paille (toutes céréales) : 55 €/t
- maïs grain : 220 €/t

##### Plantes sarclées

- PDT variétés de consommation (Nicola, Plate de Florenville, etc.) : 300 €/t

##### Protéagineux et oléagineux

- fèves : 280 €/t
- pois : 287 €/t

## Article 020

## Les principales maladies foliaires des graminées

L'arrière-saison est la période pendant laquelle on observe certaines prairies qui virent du vert au jaune-orange, voire au brun. Les maladies des graminées, en l'occurrence les rouilles, sont une des causes principales de ce changement de couleur à l'arrière-saison. L'autre cause est tout simplement la sénescence naturelle des feuilles.

Des recherches ont montré que les maladies d'origine fongique, bactérienne ou virale observées sur graminées fourragères peuvent engendrer des pertes de rendement en matière sèche (jusqu'à 30 %) ainsi qu'une diminution de la qualité du fourrage par une réduction de son appétence et de sa digestibilité. En prairie permanente, il est cependant très difficile de quantifier exactement leurs incidences.

Les principales maladies foliaires rencontrées sur les graminées sont les rouilles (*Puccinia ssp.*), l'oïdium (*Blumeria graminis*), les helminthosporioses (*Drechslera ssp.*), la mastigosporiose (*Mastigosporium ssp.*), la rhynchosporiose (*Rhynchosporium ssp.*), l'hétérosporiose (*Cladosporium phlei*) ou encore la pourriture des neiges (*Microdochium nivale*).

Il est nécessaire de lutter contre les maladies des cultures fourragères. Les bonnes méthodes culturales permettent dans certains cas de limiter le développement des maladies (fertilisation raisonnée, coupe, drainage...). Mais le meilleur moyen reste encore la sélection de variétés plus résistantes. On sait aussi que les attaques sont généralement plus sévères dans un peuplement pure que dans un mélange d'espèces, notamment avec des légumineuses comme les trèfles.

**Références :**

D. Knoden, 2009. Les principales maladies foliaires des graminées.

**Article disponible :**

<http://www.fourragesmieux.be>  
Prairies/exploitation/fourrages

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

## Article 021

## Le désherbage des rumex à l'arrière saison

En Région wallonne, le rumex à feuilles obtuses est, et de loin, la plante la plus difficile à gérer dans les prairies. La prévention est toujours la meilleure méthode de lutte contre ces plantes. Il arrive cependant que cela ne soit pas suffisant. Dès lors, un désherbage chimique s'avère souvent être la dernière solution. Voici donc quelques rappels ! (les substances actives reprises entre [ ] sont des formulations commerciales)

### Prairies installées depuis plus de 1 an

Sans trèfle

- en fin d'été jusqu'en automne : 25 g/ha de [Metsulfuron-méthyle à 20%] ;
- toute l'année, 2 l/ha d'un mélange d'[Aminopyralide 30 g/l + Fluroxypyr 100 g/l] ou 2 l/ha de [Fluroxypyr 180 g/l] ou encore 6 l/ha d'un mélange de [Fluroxypyr 40 g/l + Clopyralide 20 g/l + MCPA 200 g/l] (si la parcelle contient aussi d'autres adventices).

Avec trèfle

- en été jusqu'en automne : 30 g/ha de [Thifensulfuron-méthyle à 50%] ;
- ou 4 l/ha d'[Asulam 400 g/l].

### Prairies installées depuis moins de 1 an

Sans trèfle

- dès le stade début tallage des graminées (RGA) : 1 l/ha de [Fluroxypyr 180 g/l] + 50 ml de [Florasulam 50 g/l] ;
- ou 3 l/ha d'un mélange de [Fluroxypyr 40 g/l + Clopyralide 20 g/l + MCPA 200 g/l] avec 50 ml/ha de [Florasulam 50 g/l].

Avec trèfle

- il n'existe actuellement plus de solution chimique pour ce cas de figure. D'autres méthodes sont dès lors à envisager.

Au printemps suivant, il sera préférable d'effectuer un sursemis de manière à fermer tous les vides provoqués par le désherbage afin d'éviter la germination des semences de rumex.

### Références :

S. Crémer, 2009. Le désherbage des rumex à l'arrière saison.

### Article disponible :

<http://www.fourragesmieux.be>  
Désherbage

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)